



COMMUNE DE LEYSIN

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) du 4 décembre 1985 et du règlement sur l'aménagement du territoire du 22 août 2018, la Municipalité de Leysin soumet à l'enquête publique du **13 juin au 12 juillet 2026** inclus, le **Plan d'affectation « Funiculaire »**, composé des pièces suivantes :

- **le plan d'affectation (échelle 1 :1'000),**
- **le règlement sur le plan d'affectation « Funiculaire »**

Elle met en consultation durant le même délai :

- **le rapport justificatif selon l'article 47 OAT, ses annexes et le rapport d'examen préalable des Services cantonaux.**

L'ensemble de ces documents est déposé au greffe municipal où ils peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture du bureau ou sur rendez-vous et sur le site internet de la Commune.

Les observations ou oppositions éventuelles peuvent être consignées directement sur la feuille d'enquête ou adressées, par écrit sous pli recommandé, à la Municipalité dans le délai d'enquête.

La Municipalité et le service technique communal se tiennent à disposition pour toute demande d'information sur rendez-vous, par mail à l'adresse bt@leysin.ch.

La Municipalité